

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-15

CONSTRUCTION D'UN 4^{ème} COLLEGE SUR LA COMMUNE DE MONTAUBAN DEVOLUTION DES MARCHES

I – RAPPEL DU CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme prévisionnel d'investissement relatif aux collèges publics, l'Assemblée Départementale, en ses séances du 26 juin 2003 et 14 décembre 2004, a approuvé la construction d'un collège d'une capacité d'accueil de 400 élèves sur le site de la commune de Montauban.

Sur la base du programme défini par le Conseil Général et approuvé par notre Commission Permanente en sa séance du 15 novembre 2005, l'architecte-maître d'œuvre, Monsieur Roger Tallibert, a été désigné lors de la Commission Permanente du 20 juillet 2006.

Par délibération du 18 septembre 2006, la Commission Permanente a approuvé la désignation de la SEMATEG chargée de l'exécution du mandat d'assistance pour la construction du 4^{ème} collège.

II – OBJET DE LA PRESENTE DELIBERATION

La présente délibération a pour objet d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la construction du 4^{ème} collège sur la commune de Montauban.

III – PRESENTATION DES MARCHES

Dans le cadre de l'exécution du programme de travaux relatif à la construction du collège, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 27 août 2007, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions ci-après définies :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total
1	Gros oeuvre	BOURDARIOS (82)	3 245 731,00 €		3 245 731,00 €
2	Charpente	Lot en instance dans l'attente de la notice HQE			
3	Couverture – Etanchéité - Façades	Lot infructueux			
4	Menuiseries extérieures - métallerie	Lot infructueux			
5	Menuiseries bois	BATTUT (82)	394 941,62 €		394 941,62 €
6	Cloisons – Plafonds suspendus - carrelage	LAGARRIGUE (82)	565 977,53 €		565 977,53 €
7	Sols souples	SOL FRANCAIS (82)	269 712,79 €		269 712,79 €
8	Peinture	ROUDIE (82)	187 333,60 €		187 333,60 €
9	Chauffage ventilation – Plomberie - Sanitaires	Lot infructueux			
10	Electricité – courant fort /faible	AMEC SPIE (82)	515 000,00 €	234,48 € (option 1)	515 234,48 €
11	Equipements salles spécialisées	EMSM (27)	37 257,36 €		37 257,36 €
12	V.R.D	COLAS (82)	944 465,44 €	9 336,68 € (options 1+2)	953 802,12 €
13	Espaces verts	DUFFILS/RICHIN (82)	96 515,81 €	9 900,80 € (option 3)	106 416,61 €
14	Signalétique	Lot infructueux			
15	Equipements de cuisine	BICHARD EQUIPEMENT (31)	389 362,00 €	39 392,00 € (options 1+2)	428 754,00 €
16	Ascenseur	CFA (31)	52 780,00 €		52 780,00 €
TOTAL H.T			6 699 077,15 €	58 863,96 €	6 757 941,11 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 6 757 941,11 € HT soit 8 082 497,57 € T.T.C. sachant que les lots déclarés infructueux relèveront d'une procédure de marché négocié avec les entreprises soumissionnaires.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant :

- dire que l'exécution des travaux sera confiée aux entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres ;

- m'autoriser à signer les marchés correspondants.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-15

**CONSTRUCTION D'UN 4^{ème} COLLEGE SUR LA COMMUNE
DE MONTAUBAN
DEVOLUTION DES MARCHES**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu les délibérations de l'Assemblée des 26 juin 2003 et 14 décembre 2004 approuvant la construction d'un collège d'une capacité d'accueil de 400 élèves sur le site de la commune de Montauban,

Vu la délibération de la Commission permanente du 18 septembre 2006 approuvant la désignation de la Sémateg chargée de l'exécution du mandat d'assistance pour la construction du 4^{ème} collège,

Vu la décision de la Commission d'appel d'offres réunie le 27 août 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Prend acte que l'exécution des travaux de restructuration sera confiée aux entreprises suivantes retenues par la Commission d'appel d'offres :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Options (H.T)	Total
1	Gros oeuvre	BOURDARIOS (82)	3 245 731,00 €		3 245 731,00 €
2	Charpente	Lot en instance dans l'attente de la notice HQE			
3	Couverture – Etanchéité - Façades	Lot infructueux			
4	Menuiseries extérieures - métallerie	Lot infructueux			
5	Menuiseries bois	BATTUT (82)	394 941,62 €		394 941,62 €
6	Cloisons – Plafonds suspendus - carrelage	LAGARRIGUE (82)	565 977,53 €		565 977,53 €
7	Sols souples	SOL FRANCAIS (82)	269 712,79 €		269 712,79 €
8	Peinture	ROUDIE (82)	187 333,60 €		187 333,60 €
9	Chauffage ventilation – Plomberie - Sanitaires	Lot infructueux			
10	Electricité – courant fort /faible	AMEC SPIE (82)	515 000,00 €	234,48 € (option 1)	515 234,48 €
11	Equipements salles spécialisées	EMSM (27)	37 257,36 €		37 257,36 €
12	V.R.D	COLAS (82)	944 465,44 €	9 336,68 € (options 1+2)	953 802,12 €
13	Espaces verts	DUFFILS/RICHIN (82)	96 515,81 €	9 900,80 € (option 3)	106 416,61 €
14	Signalétique	Lot infructueux			
15	Equipements de cuisine	BICHARD EQUIPEMENT (31)	389 362,00 €	39 392,00 € (options 1+2)	428 754,00 €
16	Ascenseur	CFA (31)	52 780,00 €		52 780,00 €
TOTAL H.T			6 699 077,15 €	58 863,96 €	6 757 941,11 €

Ainsi, le montant des marchés s'élève à 6 757 941,11 € HT soit 8 082 497,57 € TTC sachant que les lots déclarés infructueux relèveront d'une procédure de marché négocié avec les entreprises soumissionnaires.

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés correspondants.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,